

REQUÊTES D'AUDIENCE PUBLIQUE OU DE MÉDIATION

Nom du projet : projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay sur le territoire de la ville de Saguenay par Énergir, s.e.c.

Cote	Requête
PR8.4.1	La Coalition Fjord
PR8.4.2	M. Jonathan Gagnon
PR8.4.3	Mme. Jessica Gagnon

8 juillet 2019
Marie-Michelle Vézina

Le registraire a supprimé certaines informations en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1).

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec)
G1R 5V7

OBJET : Demande de consultation publique sur le projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay

Le 09 mai 2019, Saguenay
À qui de droit,

Nous considérons que l'information donnée lors de la séance d'information et dans l'étude d'impact fournie par le promoteur est insuffisante pour avoir une compréhension complète du projet et de ses impacts sur l'environnement ainsi que la santé et la sécurité des personnes.

1. Les effets potentiellement cumulatifs de 8 projets industriels en développement avec le pipeline d'Énergir sont peu ou pas étudiés dans l'étude d'impact. Il s'agit de :
 - Usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium de MBR – Projet 1 (mise en service en 2020);
 - Ligne de transport d'hydroélectricité de 161 kV à La Baie par Hydro-Québec TransÉnergie (début des travaux à l'hiver 2019, mise en service au printemps 2020) – Projet 2;
 - Projet d'aqueduc de Saguenay (mise en service en juin 2020) – Projet 3;
 - Ligne à 735 kV Micoua-Saguenay par Hydro-Québec TransÉnergie (mise en service en 2022) – Projet 4;
 - Projet Énergie Saguenay de GNL Québec inc. (mise en service en 2025) – Projet 5;
 - Programme décennal de dragage d'entretien et de réfection des quais pour les installations portuaires de Port-Alfred de RTA – Projet 6;
 - Projet Terminal maritime en rive nord du Saguenay par l'APS (début des travaux en 2018, travaux en 3 phases jusqu'en 2027) – Projet 7.
 - Gazoduc (tracé connu depuis le 23 avril, n'est pas pris en compte dans les impacts cumulatifs de l'étude d'impact d'Énergir). Étant donné ce projet, nous considérons anormal d'avoir 2 gazoduc qui seront construits pour desservir le même secteur.

2. Les impacts environnementaux en amont du projet ne sont pas étudiés et démontrés. Nous considérons que nous devrions avoir l'information sur, par exemple, les émissions de GES relatives à l'exploitation du gaz lors de son extraction dans le sol, étant donné la grande quantité de GES émises lors de cette étape, de sa propagation sans limite dans l'atmosphère et que le méthane a un effet de serre 87 fois plus puissant que le CO₂ par unité de masse sur les 20 premières années.

3. En aval, nous considérons que le promoteur a une responsabilité avec ce qui se passe avec son produit. La combustion du gaz par Métaux BlackRock et les autres clients futurs va avoir un impact important sur les émissions de GES du Québec. Nous considérons donc qu'il faut avoir plus d'informations à ce sujet.

4. Dans ses documents, et lors de la soirée d'information, Énergir n'a pas été en mesure d'indiquer précisément le taux d'émissions fugitives et accidentelles de son réseau de pipelines

au Saguenay-Lac-Saint-Jean dans les dernières années. C'est une information importante à considérer pour évaluer les impacts sur les changements climatiques.

5. Dans son étude d'impact, Énergir évalue comme "faible" plusieurs impacts, mais il est difficile pour le lecteur de comprendre comment il arrive à cette conclusion. Par exemple, à la page 7-3 il affirme "L'intensité des impacts résiduels associés à la phase de construction sur les GES est considérée faible et non importante, de sorte que le Projet n'aura aucun impact sur les changements climatiques." Il manque d'information. Comme le suggérait le CREDD dans son mémoire au BAPE pour Métaux BlackRock, il serait intéressant que les impacts soient évalués par une grille de développements durables et pondéré en fonction d'un jury de personnes indépendantes.

6. Lors de ses communications publiques, Énergir donne souvent des informations non-objectives. Il présente le gaz naturel comme une source d'énergie "verte", presque parfaite. Par exemple, lors de la séance d'information, le représentant a affirmé que si Métaux BlackRock n'avait pas accès à du gaz naturel, il utiliserait du charbon. Il s'est ensuite rétracté en disant qu'il ne connaissait pas ce sujet et ne répétait ce qu'il avait entendu. Une consultation du BAPE permettrait d'avoir des informations plus neutres et objectives sur ces sujets.

7. Dans les médias, nous avons vu plusieurs exemples d'explosion de gazoduc. Dans l'étude d'impact, c'est un sujet peu abordé. Les termes "explosion" et "inflammation" ne sont jamais utilisés, pourtant n'est-ce pas des risques possibles? Nous aimerions connaître la prévalence des risques d'explosion et d'inflammation du pipeline et du gaz, les mesures de surveillance pour prévenir ce type de catastrophe, la rapidité à laquelle le promoteur sera en mesure d'intervenir, l'efficacité de l'intervention qu'il fera pour redresser la situation, le plan de réparation des « dégâts » et mesures de compensation pour les citoyens affectés et pour l'environnement ravagé.

Nous souhaitons exprimer nos préoccupations relatives :

1. À l'augmentation des émissions de GES causée par le projet.
2. À la perte de milieux humides et de biodiversité.
3. Aux risques pour la santé de la population québécoise ainsi que pour la population vivant dans le secteur du projet.
4. aux risques pour la sécurité, en ce qui a trait aux accidents (que se passe-t-il si le pipeline a une fuite, suivi d'une inflammation ?). Le promoteur semblait peu inquiet des risques de fuite, d'inflammation et d'explosion alors que de nombreux accidents reliés aux 3 risques sont rapportés dans les médias.
5. De plus, selon le rapport 345 du BAPE sur Métaux BlackRock, des groupes avaient partagé des préoccupations concernant le pipeline qui allait alimenter la zone industrialo-portuaire (Syndicat local de l'UPA Fjord-du-Saguenay, Premières Nations, etc.).
6. Considérant que de nouvelles lignes électriques doivent également être construites pour Métaux BlackRock et la zone industrielle portuaire, nous nous inquiétons des impacts cumulatifs avec le pipeline. Les deux devraient être étudiés en commun afin de minimiser les impacts, qu'ils soient sociaux ou environnementaux.

Nous souhaitons exprimer notre opinion sur le projet lors d'une consultation du BAPE

- Afin que le promoteur, le BAPE, le ministre de l'environnement et la société se posent davantage de questions sur le projet.
- Nous aimerions aussi expliquer, lors des audiences de consultation du BAPE :
 - que nous sommes soucieux de tous les aspects susmentionnés.
 - que nous ne sommes pas d'accord avec l'augmentation drastique d'émissions de GES sans au minimum des mesures pour atténuer lesdites émissions.
 - que nous trouvons anormal la passivité des élus de la région face aux impacts importants sur notre qualité de vie.

Notre intérêt pour le milieu touché par le projet :

Nous sommes un organisme de protection de l'environnement basé au Saguenay. La Coalition Fjord est un organisme citoyen formé de bénévoles s'étant donnés la mission de protéger l'intégrité du fjord du Saguenay.

Nous demandons donc une consultation publique sur le projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay.

Personnes signataires :

Chantal Goupil, Chicoutimi, [REDACTED]
Adrien Guibert-Barthez, Chicoutimi, [REDACTED]
Anouk Nadeau Farley, Chicoutimi, [REDACTED]
Camille-Amélie Koziej Levesque, Chicoutimi, [REDACTED]
Carolane Bouchard, Chicoutimi, [REDACTED]
Étienne Mailloux, Chicoutimi, [REDACTED]
Charles Bois, Alma, [REDACTED]
Ève Lapierre, Chicoutimi, [REDACTED]
Jean-Victor Founelle, Chicoutimi, [REDACTED]

Pour information générale sur la demande :

Adrien Guibert-Barthez, educ.fjord@gmail.com, (418) 376-3371

Vézina, Marie-Michelle

Objet: Demande de consultation publique / Projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay

De : Jonathan Gagnon [REDACTED]

Envoyé : 9 mai 2019 07:54

À : Ministre MELCC <ministre@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : Projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay

Bonjour,

Après avoir pris connaissance des informations disponibles au sujet du projet en objet du présent courriel, je vous transmets une demande formelle de consultation publique. Je suis d'avis que la population mérite plus d'informations, d'explications et d'occasions de partager et discuter avec les promoteurs du projet, en plus de pouvoir faire part de ses inquiétudes au BAPE. Une consultation publique serait selon moi tout à fait avisée pour remplir ces objectifs, d'autant plus que le projet, s'il se concrétisait, aurait des impacts majeurs sur la population, les milieux marins et la sphère économique de la région, notamment.

Mon intérêt pour le milieu touché est motivé par le fait que je suis originaire de la région, et que je souhaite grandement retourner m'y établir après mes études supérieures. J'ai donc un souci toujours très grand pour les projets qui touchent ma région, surtout pour ce genre de projets.

Je vous remercie de prendre en compte ma demande de consultation publique pour les motifs qui précèdent.

Je demeure disponible pour toute précision.

Je vous souhaite une excellente journée,

Jonathan Gagnon

Vézina, Marie-Michelle

Objet: Demande BAPE - Desserte de Gaz Naturel de la zip de Saguenay

De : MissJy [REDACTED]

Envoyé : 14 avril 2019 11:46

À : Ministre MELCC <ministre@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : Consultation publique

À qui de droit ,

Étant citoyenne de Ville Saguenay et ayant l'objectif de protéger notre milieu de vie , cela en sachant pertinemment les problématiques environnementaux que l'avenir nous réserve.
Le tout ,en ayant parfaitement conscience que la sciences est plus que claire quant à l'environnement et notre futur .

Nous nous devons d'agir pour limiter les changements climatiques.
Par le fait même, la construction de nouvelles infrastructures vas à l'encontre des besoins que notre seul et unique planète exigent.

Ensemble il faut se rassembler pour limiter les dégât déjà trop grand dans l'immédiat.

Ainsi , je demande au nom de tout les citoyens de Saguenay la tenue D'une consultation publique ou d'une médiation sur le Projet De desserte de Gaz Naturel de la zone industrialo- portuaire de Saguenay.

Il n'y a pas assez de mots pour décrire l'urgence d'agir pour nos générations à venir .

Merci pour la prise en compte de cette demande.

Jessica Gagnon

[REDACTED]

VILLE SAGUENAY
QUÉBEC